



## Les paramédics du Québec poursuivent leur grève pour leurs justes revendications

- Le refus méprisable du gouvernement du Québec de négocier - Pierre Chénier

### Le plan d'arrangement de Stelco/Bedrock

## L'État prive les métallos de leur droit de faire le bilan des échecs de US Steel et d'ouvrir la voie à une nouvelle direction

- K.C. Adams -

Le plan d'arrangement de Stelco/Bedrock (PdA) organisé par l'État pour sortir Stelco de la protection de la faillite montre que la direction économique actuelle est au bout du rouleau et est un échec. Le PdA révèle que les oligarques qui contrôlent l'économie sont incapables de résoudre les problèmes et d'ouvrir la voie à une nouvelle direction qui sert les travailleurs et la société. L'élite dominante est obnubilée par son objectif d'édification d'empire qui sert ses intérêts privés étroits en opposition aux besoins de l'économie et au désir des travailleurs d'un projet d'édification nationale moderne. L'expérience de Stelco montre une fois de plus que, sans une intervention organisée et déterminée de l'Opposition ouvrière pour créer une nouvelle direction prosociale pour l'économie, rien ne changera et les anciens problèmes ressurgiront en provoquant encore plus de crises, de destruction et de souffrances.

Le processus régi par la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LACC) et le PdA ne permettent pas de répondre à la question : pourquoi la prise de contrôle de Stelco en 2007 par US Steel (USS) s'est-elle soldée par un échec total et une faillite ? USS n'a pas respecté ses promesses en matière de quotas d'emploi et de production et n'a pas renouvelé la capacité de production de Stelco ni fait en sorte que les régimes de retraite soient pleinement capitalisés. La décennie qui a conduit à la protection de la faillite de Stelco, de même qu'à celle d'Algoma Steel à Sault-Ste-Marie, n'a été témoin d'aucun effort de contrôler les prix de l'acier qui fluctuent énormément ou de faire correspondre la production d'acier à la demande apparente. Au lieu de cela, USS n'a cessé de faire du saccage et d'attaquer les réclamations des travailleurs de l'acier actifs et retraités. Il a fermé le département de recherche et de développement de Stelco et s'est départi de ses ingénieurs, a transféré ses contrats liés au secteur de l'automobile vers ses usines américaines, a rejeté le blâme de tous les problèmes sur ses concurrents au sein du système impérialiste d'États et a finalement menacé en 2014 de tout liquider en se plaçant sous la protection de la faillite de la LACC et de ses pouvoirs de police de l'État.[1]



Le PdA ne comporte rien qui puisse contribuer à faire le bilan de l'expérience de Stelco et du secteur sidérurgique canadien au cours de la dernière décennie afin que les Canadiens puissent trouver un moyen de se sortir des crises récurrentes et de participer consciemment à la construction du

nouveau. Sans un secteur de l'acier vibrant sous le contrôle des Canadiens, qui comble la demande interne en acier, l'économie ne pourra pas être résiliente et capable de résister aux crises inévitables qui affectent le commerce mondial.

C'est la deuxième fois que Stelco a été placée sous les pouvoirs de police de la LACC et c'était la quatrième fois en ce qui concerne les métallos d'Algoma Steel. Alors qu'aucun de ces problèmes fondamentaux n'a été résolu, la situation est devenue si précaire que le chercheur Peter Warrian de l'Université de Toronto, considéré par l'élite dominante comme « le plus important économiste au Canada sur les questions de l'acier », prédit une autre crise économique du secteur de l'acier et générale d'ici 24 à 26 mois.

## C'est le temps d'une nouvelle direction pour l'économie



La classe ouvrière ne peut jamais accepter cette direction en banqueroute qui consiste à ignorer les problèmes fondamentaux de l'économie. Elle ne peut pas non plus se permettre d'être un spectateur pendant que les oligarques utilisent les symptômes destructeurs qui émergent spontanément d'une économie en crise comme une excuse pour attaquer les travailleurs et les priver de ce qui leur revient de droit. C'est pourtant ce que la classe dirigeante veut que les travailleurs fassent. L'une des formes que cela prend est de réduire les travailleurs qui sont attaqués à supplier les partis politiques de faire quelque chose, ces mêmes partis qui ont formé un cartel politique pour maintenir le peuple hors du pouvoir et l'empêcher de résoudre les problèmes. Ces partis cartellisés ne sont pas politiques. Ils ignorent eux-mêmes les problèmes et utilisent les symptômes dévastateurs des crises économiques pour adopter des mesures intéressées propres à renforcer les intérêts privés étroits des oligarques

au détriment des intérêts du peuple, de l'économie et de la société. Lorsque Stelco s'est placée sous la LACC de 2004 à 2006, les partis cartellisés au Parlement ont utilisé l'occasion pour renforcer les pouvoirs de police de la LACC et rendre encore plus difficile aux travailleurs de défendre leurs intérêts et leurs droits. Ces partis cartellisés ont comme rôle de protéger le pouvoir des oligarques et d'affaiblir la politique, l'organisation et le pouvoir indépendants de la classe ouvrière. Cela bloque l'émergence du nouveau.

Sans un bilan sérieux et objectif de l'expérience économique et politique, à la fois bonne et mauvaise, il est impossible de comprendre les problèmes à la source et d'ouvrir une voie vers l'avant. Ce n'est que par une participation consciente au bilan des échecs du secteur de l'acier et de l'économie en général, et en se donnant les ressources et la liberté de tracer une nouvelle direction économique et politique, que les Canadiens peuvent mieux comprendre ce qui doit être fait pour construire le nouveau, qui sert le peuple et la société, et éviter de nouveaux échecs.

### Note

1. Prédissant une autre crise dans le secteur de l'acier, Peter Warrian a dit ce qui suit selon le *Soo Today* dans un discours prononcé à Sault Ste. Marie: « Les prix de l'acier vont tomber, peut-être de

cent dollars la tonne. Je ne dis pas cela pour faire peur aux gens mais la croissance de l'économie est faible. L'économie va ralentir. Pas de façon nécessairement désastreuse. À moins que quelqu'un ait fait disparaître les lois de l'économie, d'ici à 24 ou 36 mois, il va y avoir une récession. »

*Soo Today* poursuit: « L'achat de Stelco par US Steel en 2007 a fait reculer l'industrie canadienne de dix ans, a dit Warrian. 'US Steel a acheté et exploité Stelco selon le modèle classique d'une succursale canadienne d'une entreprise américaine. US Steel a essentiellement dépouillé l'entreprise de tout développement de produits et d'outils de mise en marché et l'a départie de ses ingénieurs... Nous pensions tous que Stelco était un bijou. Selon les normes nord-américaines, Stelco est devenue un simple actif de niveau 2. En regardant en arrière, c'est notre faute à nous. Si nous savions ce qui allait arriver, nous les Canadiens n'aurions jamais dû laisser une industrie primordiale comme celle-là passer aux étrangers sans rien dire.' »



---

## **Un plan d'arrangement qui attaque les métallos, les travailleurs salariés, les communautés de l'acier de même que l'économie et l'indépendance du Canada**

Au lieu de traiter des problèmes et de trouver une voie vers l'avant, le Plan d'arrangement de Stelco/Bedrock (PdA) attaque les travailleurs et diminue leurs réclamations actuelles et futures à la valeur qu'ils produisent. Cela ne résout rien et ne fait que concentrer la richesse sociale dans les mains de quelques privilégiés, en l'occurrence des oligarques des États-Unis. La redistribution de la valeur produite, à la fois passée et potentielle, est la principale composante et préoccupation du PdA. Cela réduit directement les réclamations des travailleurs et déplace et élimine même les réclamations de nombreux autres, y compris un prêt de 150 millions \$ du trésor public de la province.

En retirant les régimes de retraite et les autres avantages sociaux à la retraite (OPEB) du bilan financier pour les retraités actuels et futurs, ce qui va restreindre directement leur réclamation à la future valeur de Stelco promise légalement, on évite de traiter des problèmes fondamentaux de la production et de la distribution de l'acier chez Stelco ou dans le secteur en général. Cela augmente la réclamation à la valeur produite des intérêts privés américains qui ont pris le contrôle, et cela réduit les réclamations des travailleurs retraités qui vivent pour la plupart dans les communautés de l'acier.



Selon les relations de production actuelles, ce que les propriétaires américains font en augmentant leur réclamation à la valeur produite par les métallos de Stelco est leur prérogative. Le but impérialiste de la production, qui est de trouver le plus haut rendement possible, domine la pensée et la vision des oligarques en position de contrôle. La valeur ajoutée que les nouveaux propriétaires de Bedrock vont réclamer à même la valeur produite par les ouvriers va être en quête du rendement le plus élevé possible qui puisse se trouver au sein du système impérialiste d'États. Ils ne cherchent pas à résoudre les problèmes économiques ou sociaux

du Canada car cela contredit leur but. Ils ne sont pas venus en Ontario pour renouveler le secteur de l'acier. Ils vont refuser de se soumettre au contrôle et à la direction des travailleurs qui exigent d'avoir leur mot à dire et un contrôle sur ce qui doit être fait avec la valeur que produisent les travailleurs de l'acier car une telle demande contredit leur objectif impérialiste. Les oligarques américains sont des autocrates qui sont venus à Hamilton pour satisfaire leur motivation de trouver le meilleur rendement pour leur argent et faire ce qu'ils veulent avec leur réclamation, sans aucune restriction. Penser qu'il en est autrement est irrationnel.

Le fait que le PdA va réduire et éliminer les nombreuses réclamations de ceux à qui des sommes sont dues pour des services rendus ou des matériaux fournis à Stelco, ne va résoudre aucun problème. En fait, cela cause des problèmes dans le secteur de l'acier et les communautés, puisque des entrepreneurs, fournisseurs et d'autres comme eux à qui Stelco doit de l'argent se verront refuser 90 % de leurs réclamations. Cela affaiblit ceux qui ont des réclamations, leurs entreprises et l'économie locale de l'acier. Les montants ne sont pas insignifiants puisque ceux qui sont dans cette catégorie dans le PdA de Stelco, le Fonds général des créanciers non garantis, recevront seulement 10 cents sur chaque dollar des 154 millions \$ de comptes non réglés de Stelco qui devraient leur être payés. En outre, la somme de 150 millions \$ plus intérêts à rembourser à la province de l'Ontario a été sommairement et totalement rejetée sans aucun souci pour les dommages que cela va causer.

### **Unissons-nous pour construire le Nouveau - cela peut se faire !**



Les travailleurs et les entreprises de Hamilton et de Nanticoke se retrouvent avec une économie locale affaiblie à cause de la réduction des réclamations des retraités à la production future de la valeur, du refus de payer les fournisseurs locaux, les entrepreneurs et autres pour les services et les matériaux fournis et de l'interdiction d'utiliser la valeur future que les travailleurs de Stelco vont produire pour dépolluer les terrains à Hamilton. Ce transfert de la valeur de l'acier de l'économie locale vers les impérialistes étrangers renforce leur contrôle de l'économie canadienne et concentre une plus grande richesse sociale entre les mains de l'oligarchie financière. Cela ne résout aucun problème ; bien au contraire, cela ne fait qu'empirer la situation, car le contrôle de l'économie est encore moins à la portée des Canadiens.

Nier qu'il existe un problème fondamental dans la façon dont l'économie est structurée et dans le transfert de la valeur des mains des travailleurs et d'autres vers celles des oligarques américains ne fait que priver les travailleurs de leur droit moderne de résoudre les problèmes économiques auxquels ils font face, d'apprendre en le faisant, de contrôler les affaires qui les concernent et d'ouvrir une voie vers une direction prosociale nouvelle au sein d'un Canada indépendant.

***Le Canada a besoin d'une nouvelle direction indépendante !  
Ensemble construisons le nouveau !***



## Les camionneurs demandent la reconnaissance de leur métier

# « Tout va très bien madame la marquise », répond le gouvernement

- Normand Chouinard -



**Arrivée du convoi de camions à Québec le 19 novembre 2016 pour une manifestation à l'Assemblée nationale pour affirmer les droits et la dignité des camionneurs**

On pourrait rire si ce n'était pas si sérieux en lisant la réponse de la ministre de l'Emploi, du Développement de la main d'oeuvre et du Travail, Patty Hadju, à la pétition demandant la reconnaissance du métier de camionneur et du droit des camionneurs d'avoir voix au chapitre sur leurs conditions de travail. Cette réponse du gouvernement fédéral nous rappelle cette chanson bien connue des années 1930 « Tout va très bien madame la marquise » qui signifie une attitude d'aveuglement face à une situation désespérée.

Le détachement bureaucratique des institutions de l'État vis-à-vis les problèmes que vivent les travailleurs est très élevé. Les processus par lesquels les différents collectifs de la société peuvent en toute légitimité faire valoir leurs demandes est inopérant. Les camionneurs canadiens affrontent à la fois le détachement des autorités et ce caractère inopérant des processus en place. Voici une partie de la réponse de la ministre :

« Le gouvernement du Canada (Emploi et Développement social Canada) a octroyé un financement à RH Camionnage Canada (RHCC) afin que ce dernier mette à jour les normes nationales de professions (NPP) concernant les camionneurs professionnels. Une NPP définit les connaissances, les tâches et les sous tâches qui décrivent collectivement la professions, et les nouvelles NPP sont formulées en tenant compte des éléments suivants : les compétences complémentaires, les compétences fonctionnelles et les capacités de conduire. »

Madame la ministre ne veut pas voir que la pétition visait justement à fournir aux camionneurs canadiens une méthode officielle de décider de nouvelles normes dans le transport. En quoi nous répéter que des normes existent déjà peut-il être considéré comme une réponse ou même une reconnaissance du problème ? Ce sont justement ces normes et processus de mise en application

actuels qui posent problème et doivent être changés et mis à jour.

Les camionneurs sont ceux qui connaissent le mieux les problèmes de l'industrie et leurs solutions et non la ministre et les membres de son ministère. Les camionneurs revendiquent leur droit moderne d'avoir voix au chapitre et un contrôle sur leurs conditions de travail de même qu'un mécanisme officiel qui garantit ce droit en pratique. Ils veulent un processus décisionnel moderne au moyen duquel leur voix va signifier quelque chose et où ils pourront exercer un contrôle sur leurs conditions de travail.

Le détachement de la ministre par rapport à la réalité vécue par les camionneurs va très loin : « Chaque association de camionnage a participé au projet d'élaboration des NNP en tant que partenaire officiel, et des séances de consultation ont été tenues dans toutes les régions du pays, lors desquelles chaque province a été représenté. La NPP est le fondement de la formation des débutants obligatoire en Ontario, comme annoncé par le ministre des Transport de l'Ontario en 2016. RHCC a noté 2000 téléchargements uniques des NNP depuis qu'elles ont été rendues disponibles sur son site web. »



Le lancement de la pétition exprimait justement le désir des camionneurs d'être représentés en ce qui concerne les décisions qui les affectent. Si nous nous sentions représentés par les associations provinciales et les autres « partenaires officiels », nous n'aurions pas eu besoin de cette pétition ; on ferait déjà partie des décideurs, ce qui n'est pas le cas.

La ministre nous parle de séances de consultations tenues à la grandeur du pays. Pourquoi aucun camionneur n'en a-t-il jamais entendu parler ? C'était pour qui ces consultations ? Pour les associations « patronales » provinciales probablement qui elles, ont participé à élaborer des NNP ? Ce n'est pas acceptable ! La pétition était un cri du coeur de milliers de camionneurs qui veulent affirmer leur droit de décider les choses qui les concernent, que plus jamais nous n'accepterons de subir des décisions prises par d'autres. Les camionneurs canadiens ont d'ores et déjà rejeté cette lamentable réponse avec tout le mépris qu'elle mérite.

La ministre pousse la chose encore plus loin en écrivant que « la partie 3 du *Code canadien du travail* établit les conditions de travail minimales dans les industries soumises à la réglementation fédérale, notamment les heures de travail, le salaire minimum, les jours fériés et les congés annuels, et prévoit divers types de congés statutaires ».

Si la ministre connaissait un tant soit peu ce qui se passe dans notre industrie, elle saurait que même les « conditions de travail minimales » ne sont pas respectées pour un grand nombre de camionneurs, toutes catégories de transport confondues. Un exemple parmi tant d'autres : la partie 3 du code canadien définit très bien la durée maximale d'une journée de travail avant que la rémunération ne soit majorée de moitié (temps et demi). Selon le code, « les dispositions sur les heures normales de travail visent à permettre aux employés de jouir d'une période raisonnable de repos » Pour nous, camionneurs et camionneuses, qui opérons en majorité sous juridiction fédérale,

le temps majoré doit se faire au-delà d'une semaine de plus de 60 heures de travail. La ministre sait-elle combien de camionneurs ne reçoivent jamais ce temps majoré tel que prescrit par la loi ? Serait-elle surprise d'apprendre que la réalité sur le terrain n'a rien à voir avec ses belles phrases et les normes qu'elle aime évoquer ?

Le gouvernement canadien a toujours fermé les yeux devant ce vol éhonté de salaires de la part des grandes entreprises de transport et la complicité des grandes entreprises manufacturières. Non seulement la ministre nous dit-elle de ne pas nous inquiéter car des normes minimales existent déjà mais, chose encore pire, son gouvernement laisse agir en toute impunité les entreprises qui ne respectent pas sa propre loi et ces normes minimales. Les clauses du *Code canadien du travail* qui nous concernent ne servent à rien si elles ne sont pas appliquées en pratique. Les répéter dans sa réponse ajoute encore à l'injure.

Par les demandes inscrites dans notre pétition, les camionneurs et camionneuses canadiens ont fait un grand pas dans leur devoir de prendre en main leur industrie pour servir les intérêts de ceux qui font le travail et appliquer les normes qu'ils décident. Les camionneurs en ont assez de ces bureaucrates et ministres qui se qualifient de « preneurs de décisions ayant un mandat » et qui abusent de leur position d'autorité en prenant des décisions derrière des portes closes sur des enjeux qui nous appartiennent parce que c'est nous qui faisons le travail et subissons les conséquences de ces décisions.

Nous sommes des milliers de camionneurs à dire à la ministre que non, « tout ne va pas très bien madame la marquise » et que nous rejetons la réponse de son gouvernement. Nous allons poursuivre notre travail pour nous assurer de la sécurité et de la viabilité du transport routier que nous considérons comme un élément essentiel à l'ensemble de la chaîne de production des différents secteurs productifs de notre économie nationale. Nous allons continuer de nous organiser pour assurer que les camionneurs et camionneuses soient au centre des décisions qui les concernent et nous n'allons pas laisser les vieilles institutions archaïques nous barrer le chemin pour réaliser ce que nous croyons nécessaire de faire pour nous-mêmes et pour la société.



Les camionneurs de Brampton lors de leur grève le 8 septembre 2015





## Régie des alcools de l'Ontario

# C'est une lutte pour la justice et la dignité et contre l'hypocrisie libérale

- Un lecteur de Toronto -



Les travailleurs de la LCBO présentent leurs demandes lors d'un piquet d'information à Toronto.

Quatre-vingt-treize pour cent des travailleurs de la Régie des alcools de l'Ontario (LCBO) ont voté pour la grève qui va commencer le 26 juin. C'est une bonne nouvelle pour tout le monde. Les conditions de travail des milliers de travailleurs de la LCBO - des employés provinciaux - rendent cette grève nécessaire non seulement pour eux mais pour le bien public. Quelques jours à peine avant le déclenchement de la grève, la LCBO tente de créer une fois de plus un climat de panique en Ontario pour inciter les consommateurs à faire le plein de boissons alcoolisées plutôt que de satisfaire les revendications raisonnables de ses travailleurs.

Le travail à la LCBO a été à toutes fin pratiques réduit à du travail occasionnel où les heures sont trop rares pour qu'un travailleur y gagne sa vie. Les salaires sont des salaires de crève-faim. L'objectif de la LCBO est de réduire la capacité des travailleurs de survivre et de riposter. Cette grève vise à mettre fin à cette injustice.

Les travailleurs peuvent être appelés à travailler à peu près n'importe quand. L'heure de fermeture est de plus en plus proche de minuit. Le dimanche devient une journée « normale » à temps simple. Selon la LCBO, les travailleurs n'ont pas le droit à une vie de famille normale et doivent travailler à toute heure qu'on leur donne et vivre à des salaires de crève-faim.

Il y a des décennies, travailler à la LCBO était perçu comme un privilège que vous obteniez par corruption et népotisme. Tout était affaire de connexions que vous possédiez. Cette injustice flagrante d'une LCBO réservée aux idiots des familles des puissantes élites de la province était dénoncée de toutes parts. Le népotisme et les autres formes de corruption étaient même dénoncés à l'Assemblée législative. La LCBO a connu certaines réformes essentiellement parce que les Ontariens ont demandé des changements. Elle a été forcée d'engager des travailleurs de minorités nationales et des femmes.

Maintenant ces travailleurs et travailleuses font partie de la vaste classe ouvrière de cette province et il y a plus de travailleuses que jamais. La direction a dû changer de stratégie. Elle crée le moins d'emplois possible à temps plein et transforme le plus de travailleurs possible en travailleurs vulnérables à temps partiel et occasionnels. Le seul choix que nous avons maintenant est de nous faire mettre à pied avec peu ou pas d'indemnisation ou d'essayer de survivre avec presque pas d'heures de travail.



**Les travailleurs de Hamilton préparent leur quartier général de grève le 20 juin 2017.**

Warren (Smokey) Thomas, le président du Syndicat des employés de la Fonction publique de l'Ontario (SEFPO), a bien exprimé la situation : « La manière d'agir des cadres supérieurs et la pression exercée par le gouvernement provincial pour accroître les profits, peu importe le coût pour les travailleurs, nous a conduits sur le point de déclencher la grève. Aucun travailleur ne mérite d'être traité de cette façon par son employeur -- surtout pas par une société d'État rentable qui peut se permettre de faire mieux. Au lieu de se lancer dans une course vers le bas avec Walmart, la LCBO devrait être un exemple pour les autres employeurs de l'Ontario. »

Cette grève est à la défense de la justice et de la dignité et elle frappe directement au coeur de ce que les puissantes élites politiques de cette province pensent vraiment des travailleurs. Kathleen Wynne et son gouvernement libéral ne cessent de prétendre qu'ils se préoccupent des pauvres de cette province. Quand ils ont une chance de le montrer avec les travailleurs de la LCBO, ils montrent que ce qu'ils veulent, ce sont des travailleurs pauvres et à genoux. Les travailleurs de la LCBO entreprennent de se donner du pouvoir et déclarent qu'assez c'est assez.



**Piquet d'information des travailleurs de la LCBO dans le nord de l'Ontario**

(Photos : OPSEU)



## Les paramédics du Québec poursuivent leur grève pour leurs justes revendications

# Le refus méprisable du gouvernement du Québec de négocier

- Pierre Chénier -



Le contingent des paramédics à la marche du 1er Mai 2017 à Montréal

Les quelque 6000 paramédics du Québec sont maintenant en grève depuis mars dernier et leurs conventions collectives sont échues depuis le 31 mars 2015, soit depuis plus de deux ans. Ils ont mis de l'avant de justes revendications au niveau des salaires, de la bonification du régime de retraite et de l'abolition des horaires de faction, ces horaires de disponibilité ininterrompue à partir de la maison 24 heures par jour pendant sept jours suivis de sept jours de congé. Non seulement le gouvernement du Québec refuse-t-il d'accéder à ces revendications mais il refuse même de négocier avec ces travailleurs d'urgence qui sont aux premières lignes de la sauvegarde de la vie des patients vivant des situations de crise. Le gouvernement s'est même retiré des tables de négociation en déclarant que les diverses associations patronales qui sont toutes financées par les fonds publics sont « autonomes » et libres de négocier comme bon leur semble. En même temps, le gouvernement leur impose des ententes de services qui dictent les budgets et les effectifs de ces employeurs. Cela en dit long sur le mépris du gouvernement du Québec pour ces travailleurs.

Les paramédics poursuivent leur juste grève et refusent d'abandonner leurs demandes qui sont importantes pour eux et la population qu'ils servent.

Les quelque 3600 membres de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) ont décidé récemment de réactiver leur grève afin de la rendre plus efficace tout en continuant à fournir les services d'urgence. Jean Gagnon, le représentant du secteur préhospitalier de la Fédération de la santé et des services sociaux-CSN, a fait les commentaires suivants à *Forum ouvrier* dans un entretien récent :

« Nous avons réactivé notre grève. À Montréal, nous avons arrêté notre grève pendant quelques jours puis nous l'avons repartie en augmentant les moyens de pression, notamment en remplissant nos formulaires d'une façon qui rend impossible aux employeurs de facturer les patients pour les services que nous leur avons rendus. On nous dit que les employeurs perdent des dizaines de milliers de dollars par jour avec ce moyen de pression, on verra bien aux tables de négociation si cela les pousse à bouger.

« Au point de vue salaires, le gouvernement refuse toujours de nous donner la relativité salariale qui a été accordée au secteur public. En vertu de cette relativité salariale, à la dernière année de la

convention, il y a un ajustement de salaires en fonction des catégories d'emploi que les travailleurs occupent. En ce qui nous concerne, dans notre catégorie d'emplois, cela équivaldrait à une augmentation d'environ 2,4 % à la dernière année de la convention, que le gouvernement refuse de nous accorder. Pas question pour nous de reculer parce que nous avons entrepris un rattrapage salarial par les années passées et nous voulons le poursuivre. Au niveau du régime de retraite, nous voulons le bonifier parce que la profession est très difficile et nous devons améliorer les conditions qui nous permettent de prendre une pré-retraite sans pénalité. Il y a aussi la question de la charge de travail qui est devenue trop lourde dans certains grands centres et les horaires de faction en région que nous voulons abolir. »

Les quelque 1000 paramédics de la Fraternité des travailleurs et travailleuses du préhospitalier du Québec (FTQ) sont eux aussi en grève générale. Son président Benoit Cowell a dit ce qui suit récemment à *Forum ouvrier* :

« Nous avons augmenté nos moyens de visibilité : nous avons tenu une conférence de presse avec le Parti québécois le 8 juin dernier, nous ne portons plus nos uniformes au travail, nous distribuons des tracts à nos patients et leurs familles, etc

« Nous sommes sous le coup d'une injonction temporaire nous interdisant de manifester devant ou à l'intérieur du bureau de circonscription du ministre Barrette, sur le terrain ou à l'alentour. L'injonction a été prolongée jusqu'en octobre et ils veulent demander une injonction permanente pour empêcher les syndicats de manifester au bureau de Barrette. Nous contestons l'injonction parce que le bureau du ministre Barrette est un endroit public et les gens, notamment les électeurs, doivent y avoir accès. Nous avons des membres qui sont électeurs dans la circonscription du ministre Barrette. C'est une atteinte à notre liberté d'expression et nous la contestons en cour. En ce qui concerne nos demandes, nous avons fait une contre-proposition monétaire le 4 janvier dernier, et nous n'avons reçu aucune réponse des employeurs. Les employeurs disent que c'est la faute du gouvernement, le gouvernement dit que c'est la faute aux employeurs, qu'ils ont tous les mandats pour régler notre dossier. Qu'ils commencent donc par revenir à la table de négociations, par nous faire des offres chiffrées. Cela fait 2 ans et demi qu'on se parle et les entreprises privées ne sont pas capables de chiffrer nos demandes. En plus, il y a la question du fonds de régime de retraite, que nous voulons bonifier. C'est important parce que chez nous, les gens en haut de 50 ans ont un haut taux de blessures et de maladies. Il n'y a pas beaucoup de travailleurs qui se rendent à la retraite de 60 ans. On demande une bonification du fonds de retraite pour aider à la pré-retraite. En ce moment si on part avant 60 ans on a de grosses pénalités et on n'a pas un gros régime de retraite. Il est quand même récent et la caisse n'est pas grosse. Il y a aussi les horaires de faction que nous voulons abolir progressivement. »



Les quelque 1500 membres de la Fédération des employés du préhospitalier du Québec (FPHQ) sont aussi en grève, pour des revendications similaires.



---

**NUMÉROS PRÉCÉDENTS | ACCUEIL**

**Site web: [www.pccml.ca](http://www.pccml.ca) Email: [forumouvrier@cpcml.ca](mailto:forumouvrier@cpcml.ca)**